

Randonnée très paisible sans difficulté, paysage de plaine et de forêt.

Durée	2h 45	Difficulté	Facile
Distance	9,29 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	37 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	34 m	Commune	La Boissière-École (78125)
Point haut	170 m		
Point bas	130 m		



Trace n° 13374

Description

Départ de la Place Saint-Jean à [La Boissière École](#).

(D/A) Descendre vers la D80, traverser cette route et aller en direction du Sentier des Lapins en contrebat des champs. Aller jusqu'à la station d'épuration et prendre en face passer sur la gauche de la station. Continuer le chemin tout droit jusqu'à l'entrée de [Mittainville](#). Prendre sur la gauche en direction de l'église, traverser la D71 et rejoindre l'église.

(1) Passer derrière l'église à gauche, aller jusqu'au bout et prendre à droite la route. Se diriger vers la droite à la fourche puis monter en direction des carrières de Sablons et rejoindre la D80.

(2) Traverser en allant vers la droite sur 200m, prendre le 1er chemin à gauche en direction de la Ferme de Toulifaut, passer cette ferme aller jusqu'à la Croix de Toulifaut.

(3) Tourner à droite en direction de la Butte Ronde, arrivé au carrefour en bas de la petite côte, tourner à gauche en direction du Passoir jusqu'à la fourche suivante.

(4) Prendre à gauche, jusqu'au bout de ce chemin.

(5) Arrivé sur la Rue du Passoir, continuer tout droit jusqu'à la D71, en passant devant le [Château de la Boissière](#) mais pas visitable malheureusement, à votre gauche, et le Haras de Bory à votre droite qui lui est visitable. Un des plus grand d'Europe avec son restaurant La Grange. Tourner à gauche à l'entrée du château en direction du centre de La Boissière-École, vous passez aussi devant l'École Hériot qui est un internat.

(6) Au rond-point, aller à droite et monter la côte, passer la Mairie et l'école, prendre à gauche en direction du parking et retrouver la Place Saint-Jean (D/A).

Points de passage

- D/A Place Saint-Jean**
N 48.680598° / E 1.644711° - alt. 147 m - km 0
- 1 Église de Mittainville**
N 48.669064° / E 1.645226° - alt. 135 m - km 1.66
- 2 D80, à droite**
N 48.662276° / E 1.669044° - alt. 165 m - km 3.76
- 3 Croix de Toulifaut**
N 48.673315° / E 1.667649° - alt. 169 m - km 5.46
- 4 Bifurcation, à gauche**
N 48.681037° / E 1.674462° - alt. 141 m - km 6.7
- 5 Rue du Passoir vers le pont de la - Maltorne (rivière) - Affluent de l'Eure**
N 48.682815° / E 1.657188° - alt. 141 m - km 8.06
- 6 Rond-point, à droite, après le - Château de la Boissière**
N 48.680144° / E 1.652189° - alt. 137 m - km 8.64
- D/A Place Saint-Jean**
N 48.680612° / E 1.644737° - alt. 147 m - km 9.29

Informations pratiques

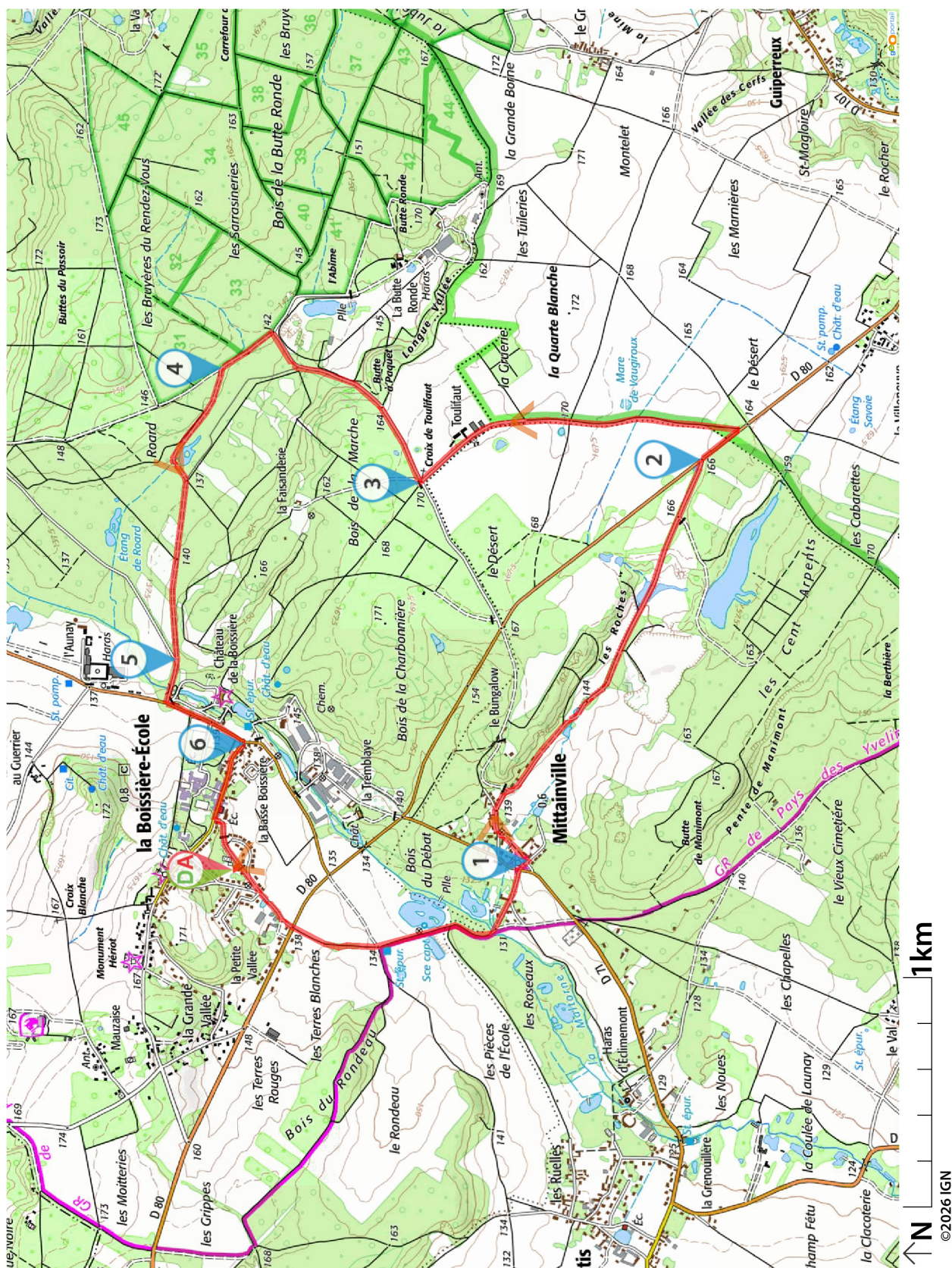
Pas d'équipement particulier pas de point d'eau ni d'abris.

À voir

Le HARAS de BORY avec son restaurant LA GRANGE.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-boissiere-ecole-ferme-de-toulifaut/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

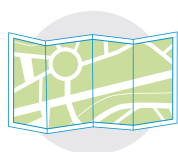
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



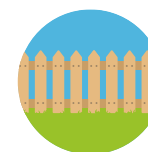
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



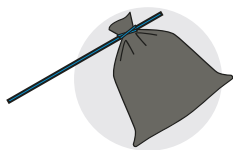
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.